

de maalbeek

2024 - 2025

*Guide de l'utilisateur*  
**GC De Maalbeek**

## **TABLE DES MATIÈRES**

INFORMATIONS GÉNÉRALES PRÉLIMINAIRES .....	3
HORAIRES D'OUVERTURE.....	3
COMMENT VOUS RENDRE À DE MAALBEEK? .....	4
RESERVER UNE SALLE : DE A À Z.....	5
APERCU DES SALLES .....	8
INFOS, TARIFS ET COÛTS POUR L'UTILISATION DES LOCAUX .....	10
APERCU DES TARIFS .....	11
LISTE DES BOISSONS.....	17
LA PIECE JOINTE : INTERDICTION DE STATIONNEMENT.....	18
LA PIECE JOINTE : JOURS DE FERMETURE.....	18

## INFORMATIONS GÉNÉRALES PRÉLIMINAIRES

De Maalbeek est le centre socio-culturel ('gemeenschapscentrum') d'Etterbeek. C'est un lieu ouvert où tout le monde est le bienvenu. De Maalbeek est destiné à toutes les personnes des environs directs et son fonctionnement est axé sur les alentours sur le développement communautaire. Il comprend un programme socio-culturel et artistique, des activités éducatives et une collaboration étendue avec les écoles. De Maalbeek se tient également informé de ce qui se passe dans la ville et intervient au niveau de région de Bruxelles-capitale, au sein du réseau des 22 centres communautaires qui ensemble, forment N22.

Plus d'information sur De Maalbeek via

[www.demaalbeek.be](http://www.demaalbeek.be)

[www.facebook.com/gc.demaalbeek](https://www.facebook.com/gc.demaalbeek).

ou dans le magazine gratuit 'De Maalbeek' ou notre lettre d'information électronique

### **HORAIRES D'OUVERTURE**

#### **Accueil De Maalbeek – La superette – coin avenue d'Auderghem / Rue General Lemans – 1040 Etterbeek**

Accès par Rue General Lemans 118

Accueil – lundi, mercredi et vendredi de 10h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00, le mercredi jusqu'à 18h.

Activités jusqu'à 22h00.

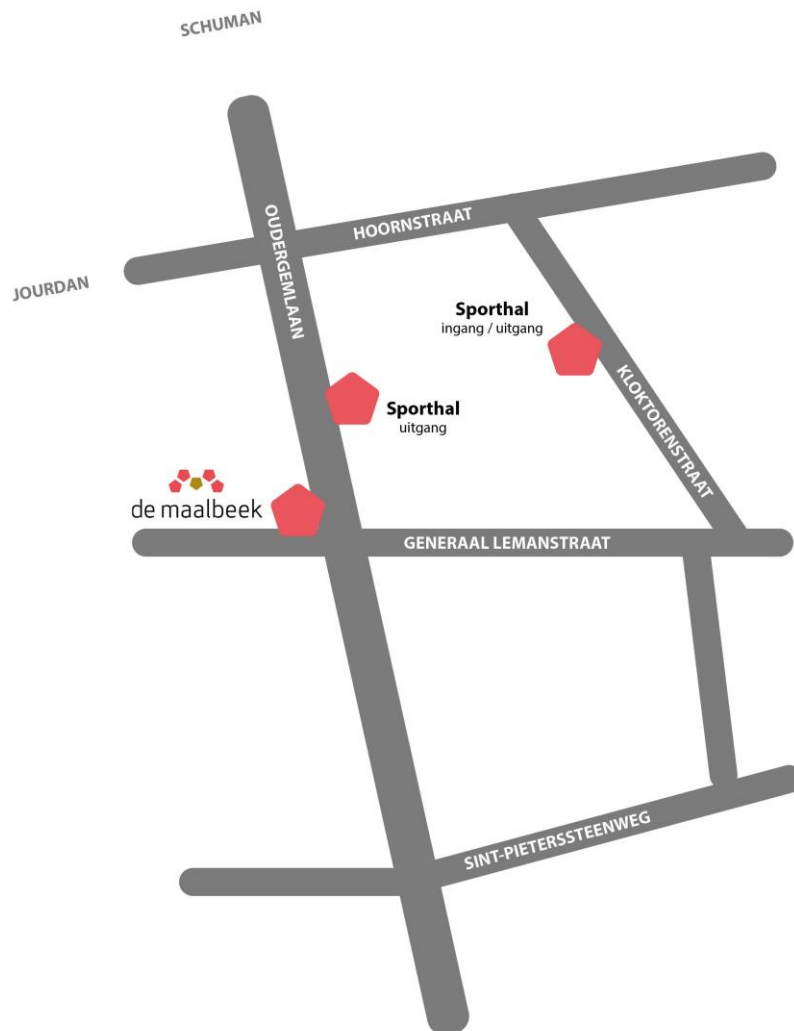
#### **La salle de sport – Rue du Clocher 22 – 1040 Etterbeek**

Activités jusqu'à 22h00.

[demaalbeek@vgc.be](mailto:demaalbeek@vgc.be)

02 734 84 43

## COMMENT VOUS RENDRE À DE MAALBEEK?



### AVEC LES TRANSPORTS PUBLICS

Le centre communautaire De Maalbeek peut facilement être rejoint par les transports publics. Il est déconseillé de venir en voiture parce qu'il est très difficile de trouver de la place pour se garer

**Bus** : Bus 27 > arrêt Nerviers, Bus 36 > arrêt Général Leman, Bus 80 > arrêt Général Leman

**Tram** : Tram 81 > arrêt Chasse

**Métro** : Lignes de métro 1 et 5 > halte Schuman

**Train** : Station Bruxelles-Schuman

## RESERVER UNE SALLE : DE A À Z

### REGLES IMPORTANTES

**Le règlement des utilisateurs (voir document séparé) est applicable pour toute utilisation d'une salle. Merci de lire attentivement ce texte au préalable ! En signant votre contrat, vous déclarez accepter les conditions portées au règlement des utilisateurs. Ne pas les respecter est passible d'amende.**

Nous n'organisons pas d'activités hebdomadaires fixes pendant les **vacances** scolaires.

Toutes les **boissons** consommées doivent être fournies par le centre. Si vous vous voulez amener vos propre boissons, un prime de droit à acquitter = 100 € sera demander. Les boissons fortement alcoolisées sont prohibées.

Une amende supplémentaire de 50 € vous sera appliquée si vous servez vos propre boisson sans payer la prime de 100€.

Nous demandons aux utilisateurs de prendre une **assurance** pour les risques liés à leur activité. De Maalbeek n'est pas assuré pour les accidents et les vols qui pourraient avoir lieu durant vos activités.

Il est nécessaire que vous **signiez votre contrat et payiez avant** le début des activités ; à défaut, l'accès à la salle vous sera refusé.

Nous vous demandons de nous prévenir le plus rapidement possible si vous ne venez pas.

Vous trouverez plus d'infos sur les **frais d'annulation** dans le règlement des utilisateurs (Art.2).

Informez le concierge, Boussouriou Diallo (tel: 0485/84.11.50) si vous arrivez plutôt ou repartez plus tard.

L'**accès** à l'espace loué vous est exclusivement accordé aux **heures mentionnées sur votre contrat** (Art.15).

Il est obligatoire de trier vos **déchets** dans les sacs poubelle prévus à cet effet (1 €/ pièce).

Il est **interdit de fumer** dans l'ensemble des locaux du centre.

Il est **interdit de préparer et de servir de la nourriture** dans les locaux loués.

Nous apprécions nos voisins. Afin d'éviter les nuisances sonores, **toutes les portes doivent être tenues fermées** (porte d'entrée, porte intermédiaire, sortie de secours).

Il est de votre responsabilité en tant qu'utilisateur, de vous assurer que les **fumeurs fument en silence** dans la rue, sans causer de dérangement.

Nous nous verrons obligés, en cas d'intervention de la **police ou de plaintes** des voisins, de vous refuser une location ultérieure à De Maalbeek.

## COMMENT RÉSERVER ?

### LES CHOSES QU'IL VAUT MIEUX SAVOIR AU PREALABLE :

- La ou les **date(s)** à laquelle/ auxquelles vous souhaitez organiser les activités
- Les **heures** de début et de fin des **activités**
- Les heures dont vous avez besoin pour **préparer et clôturer** votre activité  
*L'accès à l'espace loué vous exclusivement accordé aux heures mentionnées sur votre contrat : tenez par conséquent compte de la mise en place et du rangement !*
- Le nombre de **participants** attendus
- La **description** de l'activité : une présentation, une fête, une répétition
  
- **Nom, adresse, e-mail et numéro de téléphone** de l'association, **statuts** de l'association et nom du/ de la **responsable** qui sera présent(e) pendant l'activité
- Eventuellement : quantité attendue de boissons consommées et matériel technique souhaité (p.15)

### APPUI

De Maalbeek s'intéresse à ce que vous organisez. Plus l'activité répond aux objectifs du centre, plus De Maalbeek est en capacité de vous aider et de vous appuyer dans sa réalisation, mais également dans sa promotion. Des pistes de collaboration sont envisageables. Renseignez-vous à temps !

### PRENEZ CONTACT ALORS AVEC NOUS OU PASSEZ AU CENTRE !

Lorsque vous savez tout cela, le mieux est de passer. Mais vous pouvez également nous contacter par téléphone (02/734 84 43, pendant les heures d'ouverture) ou par mail (demaalbeek@vgc.be).

On vous demandera de remplir le formulaire suivant :

<https://www.demaalbeek.be/zaalgebruik/aanvraag-zaalhuur>

De coordinatrices responsables de la location des salles sont Erna Caluwaerts en Najoua Yasbah.

Il vous est possible, lorsque vous passerez (de préférence après avoir pris rendez-vous), de jeter un coup d'œil aux salles sur place. Un contrat d'utilisateurs est établi et signé. Vous pouvez éventuellement payer immédiatement. Le contrat mentionne l'indemnité demandée pour le local concerné et la garantie à payer, ainsi que le matériel technique s'il en a été fait demande.

La garantie peut être retenue partiellement ou en totalité, si le local n'est pas restitué en bon état, ou si le règlement de l'utilisateur n'a pas été respecté. Cette retenue est également applicable si vous ne vous présentez pas sans avoir prévenu. Tout ceci est mentionné dans le règlement de l'utilisateur.

### CONTRATS ANNUELS

Vous souhaitez introduire une demande pour une série d'activités de septembre à décembre ? Ceci est considéré comme un contrat annuel. Ceux-ci sont validés après le 1er juin.

S'agit-il d'une demande pour la période de janvier à août ? Cette demande sera dans ce cas validée après le 1<sup>er</sup> novembre.

Attention : les membres de l'AG peuvent signer un contrat pour une année entière. Ils s'engagent néanmoins à tenir compte des vacances et des activités du centre. Un contrat annuel donne droit à 20% de remise ; les annulations ne font pas l'objet d'un remboursement. C'est le Conseil d'Administration qui décide des conditions de paiement en cas de force majeure exceptionnelle.

### *QUE FAIRE LE JOUR DE VOS ACTIVITES ?*

- Le responsable de l'activité se présente pendant les heures d'ouverture, à l'accueil ou chez le concierge, Boussouriou Diallo (tel: 0485/84.11.50). Ceci à l'**heure de début** mentionnée sur le **contrat**.
  
- Le responsable controle avec l'employé de l'accueil/ le technicien/ le concierge - dans le cas où il a fait la demande de matériel - si tout est là et fonctionne correctement. ndien
  
- Vous notez votre consommation de boissons sur le papier fourni à cet effet. La consommation de boissons est contrôlée après coup par le concierge et une facture pour les boissons est envoyée.
  
- Il est interdit de placer les tables ou chaises hors du local attribué, par ex. dans le hall d'entrée ou dans le couloir, et de les utiliser pour les activités. La porte du local doit rester fermée durant votre activité.
  
- Vous devez **quitter** la salle à l'**heure de fin** mentionnée sur le **contrat**, dans l'état dans laquelle vous l'avez trouvée. La vaisselle doit avoir été faite au préalable, les tables remises à leur place, etc.

## APERCU DES SALLES

### Salle de sport



Surface : 15m x 30m

Entrée de la salle de sport : Rue du clocher 22, sortie avenue d'Auderghem 126

### Bar



Surface : 7m x 4m

Capacité : 20 personnes

Entrée du bar : Avenue d'Auderghem 126

Cet espace est loué sur demande, inclus dans le loyer de la salle de sport. Le cafetarie est aussi louer séparément.



### **Salle de parquet coin avenue d'Auderghem – rue General Leman**



superficie: 13.5m x 6.8m

Capacité: 30 personnes assises à table, 50 personnes debout

Entrée: Lemanstraat 118

Tables et chaises disponibles

### **Atelier cave coin avenue d'Auderghem – rue General Leman**



superficie: 13.5m x 6.8m

Capacité: 20 personnes assise à table, 40 personnes debout

Entrée: rue General Leman 118

Tables et chaises disponibles

## **INFOS, TARIFS ET COÛTS POUR L'UTILISATION DES LOCAUX**

### **TRANCHE DE JOURNEE**

- Salle de parquet : le prix est calculé par tranches de 4 heures. (Attention : à partir de 5 heures, deux tranches sont facturées). Le tarif de nuit s'applique à partir de 18h00.
- Salle de sport : location à l'heure

### **REDUCTIONS**

RIEN n'est facturé dans les cas suivants :

- Activités en collaboration avec De Maalbeek

### **COÛTS SUPPLEMENTAIRES**

- Coût de la consommation de boissons / € 100 de droits à acquitter si vous servez vos propres boissons
- 150 à 500 € de garantie (à payer d'avance)
- 100 € voor un nettoyage supplémentaire, si nécessaire
- Assurance en cas de fête, à souscrire soi-même
- Le prix des réparations ou du rachat est facturé en cas de dégâts causés aux locaux ou au matériel.
- Essuies, sacs poubelle, verres cassés

## APERCU DES TARIFS

### Salles et locaux

#### Utilisateurs

##### Catégorie A :

- Membre de l'Assemblée Générale du GC De Maalbeek
- Toutes les écoles à Etterbeek
- Partenaires (après plus de 7x/ans)

##### Catégorie B :

- Asbl bruxelloises
- Organismes d'activités sociales/ culturelles sans but lucratif
- Les initiatives bruxelloises de solidarité
- Association de fait
- Des citoyens Etterbeekoises

##### Catégorie C : autres

#### SALLE DE PARQUET ou CAFETARIA (par tranche de 4 heures)

UTILISATION DE LA SALLE			
CATEGORIE	A	B	C
Avant 18h	10	20	70
Après 18h	15	25	90
GARANTIE			
CATEGORIE	A	B	C
Réunions	0	25	50
Autres	50	100	150

#### ATELIER DE CAVE (par tranche de 4 heures)

UTILISATION DE LA SALLE			
CATEGORIE	A	B	C
Avant 18h	5	10	40
Après 18h	8	12	60
GARANTIE			
CATEGORIE	A	B	C
Réunions	0	25	50
Autres	50	100	150

#### SALLE DE SPORT (par heure)

UTILISATION DE LA SALLE			
CATEGORIE	A	B	C
	10	15	20
GARANTIE			
CATEGORIE	A	B	C
Activité ponctuelle	50	150	150
Contrat annuel	250	250	250

Clubs (Cat. A) de 20 membres maximum = les utilisateurs ne paient que 5 € / heure

**Matériel technique (réserver à l'avance, ceci doit être intégré au contrat !)**

<b>Matériel</b>	<b>Garantie</b>	<b>Tarif A</b>	<b>Tarif B</b>	<b>Tarif C</b>
Beamer Epson EB 915W (3200 Lumen)	Garantie location	€ 5	€ 10	€ 15
Ecran projection petit (1,80x1,80m)	Garantie location	Gratis	Gratis	Gratis
Boombox	Garantie location	Gratis	Gratis	Gratis
DVD/CD	Garantie location	Gratis	Gratis	Gratis

**LISTE DES BOISSONS**

	<b>A</b> (apd 1/4/2024)	<b>B</b> (apd 1/4/2024)
<b>BIERE:</b>		
Jupiler	1,5	2
jupiler NA	1,5	2
Duvel	2,5	3,5
Palm	1,5	2
Westmalle Donker	2	3
Westmalle Trippel	2,5	3,5
Hoegaarden	1,5	2
<b>VIN:</b>		
Vin ROUGE bouteille	10	13
Vin BLANC bouteille	10	13
<b>SOFTS:</b>		
limonade	1	1,5
Tonic	1	1,5
jus oxfam	1	1,5
Coca Cola (light) petit	1	1,5
Eau plat ou pétillant grand	1,5	3
Eau plat ou pétillant petit	1	1,5
Ice Tea Lipton	1	1,5